

Le Châble, le 27 octobre 2017

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES
Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

Mme Golay Dominique pour la transformation d'une grange en habitation en résidence principale sur la parcelle n° 11040, folio n° 104, zone village V1, à Champsec, coord. 2584962/1100594.

M. Harran Denis par G. Comina Architecture SA pour la création d'un auvent en prolongation de la véranda existante sur la parcelle n° 781, folio n° 121, zone touristique faible densité T4, lieu-dit Vella d'en Haut à Verbier, coord. 1105664/2583379.

M. Nordlander Rolf Jonas par Verbier Homes Sàrl pour l'installation d'un sauna à l'extérieur sur la parcelle n° 941, folio n° 122, zone touristique forte densité T2, lieu-dit Brunet à Verbier, coord. 1105647/2583830.

PPE Flemmard par Bruchez Philippe Architecture pour la modification du projet autorisé n° 444.16 par l'agrandissement d'un avant-toit sur la parcelle n° 289, folio n° 125, zone touristique moyenne densité T3, lieu-dit Ransou à Verbier, coord. 1105417/2584024.

M. Luisier Mathieu pour l'agrandissement d'une terrasse sur la parcelle n° 15588, folio n° 90, zone village V2, lieu-dit Crettaz à Verbier-Village, coord. 1104684/2583073.

Mme Barbey Dawn par G. Comina SA Architecture pour la pose d'un jacuzzi extérieur sur la parcelle n° 4726, folio n° 146, zone Touristique moyenne densité T3, lieu-dit Les Esserts à Verbier, coord. 1105804/2584519.

M. Etcheverry Bruno pour le réaménagement intérieur et l'assainissement énergétique de la toiture et en façade sur la parcelle n° 10486, folio n° 101, zone village V1, à Versegères, coord. 1101535/2584119.

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble VS, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, uniquement sur rendez-vous.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.